

Enregistrement TSSA, CSA B51

Sommaire de l'enregistrement de l'atelier auprès de l'autorité provinciale de sécurité selon CSA B51. Une copie de l'enregistrement est fournie sur demande.

Enregistrement	Fabrication d'appareils sous pression et de tuyauteries sous pression, programme qualité accepté
Code	CSA B51, avec ASME Section VIII
Province	Ontario
No d'enregistrement	EXEMPLE-B51-0000
Acceptation	[AAAA-MM-JJ]
Prochaine revue	[AAAA-MM-JJ]

Ce que cela couvre

- Fabrication de conceptions enregistrées pour installation en Ontario
- Réparations et modifications d'équipements sous pression enregistrés
- Assemblages de tuyauterie sous pression fabriqués en atelier

Ce que fournit le client

L'enregistrement de la conception de chaque appareil, soit un numéro d'enregistrement canadien (CRN) pour chaque province d'installation. Nous pouvons préparer le dossier avec l'ingénieur du client, mais l'enregistrement est délivré pour chaque conception.